



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement d'Anjou.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement d'Anjou est situé dans la partie est de l'île de Montréal. Son territoire couvre une superficie de 13,61 km² et compte une population de 38 015 habitants. Le français est la langue maternelle de 77 % des Angevins. Les immigrants qui s'y établissent depuis une dizaine d'années sont issus de nombreuses communautés culturelles et s'intègrent bien dans le milieu local. L'âge moyen de la population angevine est de 40,9 ans. Le revenu moyen des ménages est de 50 214 \$.

Sur le plan démographique, les recensements effectués en 1996 et en 2001 indiquent que la population de l'arrondissement a connu une croissance successive de 0,3 %, puis de 1,9 %. Cette croissance est en grande partie attribuable à la construction d'habitations qui a connu un essor important ces dernières années.

Sur le plan de l'accessibilité, les autoroutes 40 et 25 se croisent sur le territoire de l'arrondissement. L'achalandage de ces deux grands axes routiers, conjugué à celui des principales artères qui y mènent et à celui des voies de desserte, provoque des ralentissements de la circulation aux heures de pointe. Les solutions de logement sont nombreuses et variées à Anjou, allant de la maison unifamiliale au duplex, en passant par l'habitation en copropriété et les immeubles à logements multiples.

Anjou bénéficie d'une grande vitalité économique sur les plans industriel et commercial. Il s'y trouve un important parc d'affaires qui compte plus de 600 entreprises. Un total de 1 143 entreprises a été recensé sur le territoire d'Anjou où l'on retrouve près de 28 685 emplois dans les principaux secteurs économiques suivants : fabrication, commerces de gros et de détail, transport et entreposage, finance et assurances, services professionnels, scientifiques, techniques, etc.

Au nord-ouest d'Anjou, ce sont les magasins de grande surface qui ont agi comme catalyseurs de l'économie. Un centre commercial à vocation régionale, situé à la jonction des deux grands axes routiers de l'arrondissement, a d'abord contribué au développement du commerce et des édifices à bureaux dans ce secteur. Puis, un marché public très fréquenté, qui regroupe des maraîchers, des commerçants, des restaurateurs et d'autres établissements commerciaux, est venu compléter le tableau.

Que ce soit sur le plan social ou pour l'organisation des loisirs en général, les Angevins ont toujours eu à cœur de s'impliquer dans la vie de leur communauté, comme en font foi près de 80 associations et organismes qui s'activent dans ces domaines et qui sont reconnus par l'arrondissement. L'implication d'un grand nombre de résidants comme bénévoles contribue au dynamisme de la vie associative et communautaire. L'arrondissement d'Anjou compte 19 parcs publics ou espaces verts ainsi que deux bibliothèques municipales. Les résidants participent aux nombreux programmes de loisirs ainsi qu'aux activités culturelles et sportives qui sont proposés par l'arrondissement et les associations. Toutefois, les édifices municipaux ne suffisent pas à la demande grandissante de locaux. Plusieurs installations de loisirs ont un certain âge et nécessitent une modernisation.

PLAN D'AFFAIRES

Au cours de l'année 2006, les principales préoccupations de l'arrondissement, qui sont d'ailleurs inscrites dans sa mission, seront de maintenir la qualité de vie des citoyens, d'offrir des services de proximité qui répondent aux besoins et de préserver sur le territoire un environnement agréable et paisible.

Dans le but d'améliorer les services offerts et la qualité de vie des citoyens, plusieurs actions seront au cœur de nos priorités. La mise en application de la politique familiale, officiellement adoptée par le conseil d'arrondissement en octobre 2005 fera partie de ces objectifs. L'amélioration de nos parcs, l'aménagement de terrains de soccer, l'acquisition de l'aréna du Mont-Saint-Antoine seront autant d'actions visant à préserver et à améliorer nos services. De plus, c'est au début de 2006 qu'une proposition sera soumise à la population d'Anjou qui sera appelée à se prononcer sur l'avenir d'un projet de construction d'un centre multifonctionnel.

Par ailleurs, l'arrondissement poursuivra le soutien technique, logistique et professionnel offerts aux associations et organismes reconnus qui oeuvrent dans le milieu, maintenant ainsi la panoplie de services offerts dans les domaines de la culture, des sports, des loisirs et du développement communautaire.

En matière d'infrastructures municipales, l'arrondissement mettra de l'avant des mesures pour sécuriser le réseau routier alors que le déneigement, l'entretien et la réfection de ce réseau, l'embellissement et la propreté demeureront au centre des préoccupations.

En matière de sécurité civile, l'action préventive retiendra l'attention de l'arrondissement qui continuera de travailler en étroite collaboration avec les responsables du poste de quartier, les acteurs et intervenants du milieu. Une priorité sera également accordée à la quiétude des citoyens dont les résidences sont situées aux abords des zones industrielles et commerciales.

Dans une perspective de l'amélioration continue des services, l'accent sera mis sur les besoins informationnels des familles des diverses générations, le développement des ressources Internet et la promotion des services aux citoyens. De plus, une vaste consultation publique sera tenue à la fin de l'année 2006 auprès de la population et des groupes d'intérêt quant aux orientations et au développement socio-économique de l'arrondissement.

Enfin, l'année 2006 sera marquée par la célébration du cinquantième anniversaire de la fondation d'Anjou. L'arrondissement a l'intention de continuer d'accorder son appui aux membres de la *Corporation du 50^e anniversaire d'Anjou* en collaborant à la réalisation des festivités qui souligneront cet événement.

Bien que l'arrondissement souhaite maintenir le haut niveau de qualité des services, les budgets qui sont à sa disposition sont insuffisants. Pour cette raison, cette année encore, l'arrondissement sollicite un ajustement de l'enveloppe budgétaire allouée. Le montant demandé est de 1 608 275 \$.

CHOIX BUDGÉTAIRES

L'arrondissement d'Anjou présente pour l'année 2006 un budget de 24 309 800 \$. La structure de l'arrondissement prévoit 214,3 personnes/année. Quant aux revenus non fiscaux, ils s'élèvent à 1 231 500 \$ pour une dotation nette de 23 078 300 \$.

En comparaison avec le budget 2005, peu de réaménagements ont été effectués. Les crédits additionnels qui ont été alloués à l'arrondissement sont essentiellement prévus pour couvrir les coûts d'harmonisation des conditions de travail des employés et pour tenir compte de l'indexation des dépenses.

Des crédits supplémentaires ont été prévus au niveau des services à la population. Un montant additionnel de 80 000 \$ est attribué à la gestion du boulodrome, contribuant ainsi à l'augmentation de la prestation de services auprès des aînés. Également, des ajouts sont prévus au niveau de l'entretien et de la surveillance des parcs, ainsi qu'en matière de sécurité des citoyens de l'arrondissement. Ces éléments nous apparaissent essentiels à la qualité de vie des résidents.

Enfin, rappelons que des représentations seront effectuées auprès de l'administration dans le but d'obtenir des crédits supplémentaires.

Arrondissement d'Anjou

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Greffe	0,0	0,0	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	101,2	103,2	2,0
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	0,5	0,5	-
Transport	Voirie municipale	203,0	203,0	-
	Enlèvement de la neige	28,0	30,0	7,1
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	0,0	0,0	-
	Transport collectif et autres	2,0	2,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	9,5	10,0	5,3
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	0,0	0,0	-
	Déchets domestiques	2,0	2,0	-
	Matières secondaires	0,0	0,0	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	380,8	408,1	7,2
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	3,1	4,5	45,2
	Patinoires intérieures et extérieures	2,3	1,8	(21,7)
	Piscines, plages et ports de plaisance	18,8	19,4	3,2
	Parcs et terrains de jeu	201,3	162,3	(19,4)
	Expositions, foires et autres activités récréatives	8,7	9,1	4,6
	Centres communautaires – activités culturelles	0,0	0,0	-
	Bibliothèques	165,3	166,0	0,4
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	80,8	109,6	35,6
	Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹	21 127,1	23 078,3	9,2	
Montant additionnel ²				
Affectations ³	0,0	0,0	-	
Total	22 334,4	24 309,8	8,8	

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	0,0	-
Autres services rendus	641,4	636,4	(0,8)
Autres revenus	470,9	500,1	6,2
Transferts	95,0	95,0	-
Montant d'équilibre ¹	21 127,1	23 078,3	9,2
Montant additionnel ²			
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	22 334,4	24 309,8	8,8

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	
Administration générale	Conseil municipal	88,2	158,5	79,7	
	Application de la loi	0,0	0,0	-	
	Gestion financière et administrative	1 608,4	1 774,9	10,4	
	Greffe	286,9	314,8	9,7	
	Gestion du personnel	365,9	408,1	11,5	
	Autres	1 077,0	1 164,7	8,1	
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	221,4	315,6	42,5	
Transport	Voirie municipale	2 073,1	2 422,6	16,9	
	Enlèvement de la neige	3 492,1	3 756,1	7,6	
	Éclairage des rues	521,2	566,9	8,8	
	Circulation et stationnement	307,6	339,8	10,5	
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-	
	Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16,0	16,0	-
Réseau de distribution de l'eau potable		747,3	797,1	6,7	
Traitement des eaux usées		0,0	0,0	-	
Réseaux d'égout		453,9	474,3	4,5	
Déchets domestiques		1 200,2	1 229,4	2,4	
Matières secondaires		228,0	251,0	10,1	
Élimination des matériaux secs		117,8	154,8	31,4	
Protection de l'environnement et autres		26,7	26,7	-	
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-	
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	993,7	1 043,9	5,1	
	Promotion et développement économique	29,4	29,7	1,0	
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-	
	Autres	1 100,0	1 067,2	(3,0)	
	Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	1 515,2	1 706,2	12,6
Patinoires intérieures et extérieures		856,4	841,9	(1,7)	
Piscines, plages et ports de plaisance		585,0	591,9	1,2	
Parcs et terrains de jeu		2 715,9	3 022,8	11,3	
Expositions, foires et autres activités récréatives		80,5	88,6	10,1	
Centres communautaires – activités culturelles		144,2	135,0	(6,4)	
Bibliothèques		1 398,6	1 520,6	8,7	
Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles		83,8	90,7	8,2	
Soutien matériel et technique		Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres		Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-	
	Total	22 334,4	24 309,8	8,8	

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Cadres et contremaîtres		2 402,5			24,0
Professionnels et cols blancs		4 676,8			99,3
Cols bleus		5 021,7			91,0
	10 387,6	12 101,0	16,5	211,1	214,3
Biens, services et autres objets de dépenses	11 946,8	12 208,8	2,2		
Total du budget de fonctionnement	22 334,4	24 309,8	8,8		